

LE bon
service,
PAR LA bonne
personne,
AU bon
moment

GUICHET D'ACCÈS
À LA PREMIÈRE
LIGNE 

Pour les patients sans médecin de famille

Foire aux questions

Qu'est-ce que le GAP ?

Le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) du CCSMTL est un service de la DSGPU permettant aux personnes de tout âge, sans médecin de famille, d'obtenir une consultation médicale ou psychosociale ponctuelle et non urgente avec un professionnel de la santé.

Qui peut bénéficier du GAP ?

Les personnes de tout âge sans médecin de famille

IMPORTANT | Les personnes non inscrites aux GAMF seront inscrites par l'équipe du GAP.

Comment référer un usager au GAP ?

1. **En complétant le formulaire** de référencement en ligne. Pour ce faire, consultez la marche à suivre disponible sur la [Zone professionnelle](#) de notre site internet.
2. **En l'invitant à communiquer** directement avec le GAP au :
811, option 3

Pour plus d'information :

ccsmtlpro.ca - section Guichet d'accès à la première ligne (GAP)



Qui sont les personnes admissibles au GAP ?

Les personnes de tout âge sont admissibles au GAP.

Comment les services sont offerts ?

Une consultation ponctuelle avec un professionnel de la santé sera offerte selon les besoins de l'utilisateur.

Est-ce qu'un suivi pourra être offert ?

Le GAP permet de diriger l'utilisateur vers le bon service au bon moment selon le besoin. Le GAP est donc un service d'orientation et non de suivi.

Doit-on passer obligatoirement par le GAP ?

Il faut utiliser vos corridors habituels. Le GAP est un service d'orientation pour des besoins de consultation ponctuelle sortant de vos corridors habituels.

Quelle est la différence entre le service GAP et une clinique sans rendez-vous ?

Le GAP permet l'accessibilité aux services de premières lignes pour les usagers en attente d'un médecin de famille et octroie un rendez-vous avec un professionnel de santé.

Quelle est la trajectoire de la demande une fois reçue par le GAP ?

La demande est reçue et traitée par un agent administratif. Une confirmation sur l'orientation de la demande est ensuite envoyée au professionnel. Si l'agent administratif n'est pas en mesure de traiter la demande, celle-ci sera traitée par un clinicien de notre équipe GAP.



Faut-il que l'utilisateur ait une RAMQ ?

Idéalement oui, mais le GAP traitera la demande même si l'utilisateur n'a pas de RAMQ en suivant les corridors habituels.

Peut-on faire parvenir des documents en lien avec le rendez-vous demandé ?

Oui, les documents devront être annexés au formulaire de demande GAP.

Quels professionnels de la santé peuvent référer un usager vers le GAP du CCSMTL ?

Les professionnels des CLSC, des hôpitaux, des organismes communautaires, des pharmacies et des GMF du territoire du CCSMTL.

Est-ce qu'un professionnel de l'urgence peut référer son usager s'il évalue que le service n'est pas urgent ?

Utiliser les corridors de redirection déjà en place à l'urgence.

Est-ce que les demandes d'un proche sont traitées si l'utilisateur est inapte ?

Oui. Le GAP est accessible à toute personne sans médecin de famille inscrite au GAMF. Dans le cas d'un usager inapte, c'est son tuteur, ou une personne ayant l'autorité parentale qui donne son consentement aux soins.

Est-ce que le GAP est uniquement pour les personnes sans médecin de famille ?

Pour le moment oui, ce service est réservé pour les usagers sans médecin de famille.

Peut-on référer un nouveau-né dans les premiers jours de vie et après ?

Oui, le service offert sera sous forme d'un rendez-vous ponctuel seulement.



Peut-on référer un usager avec un statut d'immigration ?

Oui, les réfugiés sont admissibles.

Peut-on avoir un rendez-vous par Teams ou téléphonique pour la clientèle DI-TSA ?

Non, cela n'est pas possible pour le moment, mais nous vous demandons de nous envoyer quand même la demande afin qu'on organise un suivi avec l'utilisateur selon ses besoins.

Est-ce que c'est dans les plans du GAP éventuellement d'évaluer les P5 inscrits au GAMF à l'aide, par exemple, du Guide Priorité Santé (GPS) ?

Pas pour le moment, mais à venir avec les orientations futures du GAP.

Est-ce que l'utilisateur aura un rendez-vous dans son territoire ?

Idéalement oui, nous essayons de prioriser la position géographique de l'utilisateur selon les disponibilités des cliniques.

Où référons-nous les usagers hors territoire qui se glissent dans nos services ?

Les usagers sont référés au GAP de leur territoire en fonction de leur position géographique.

Peut-on référer un usager en situation d'itinérance sans code postal ?

Oui, il est important d'indiquer sur le formulaire que l'utilisateur est en situation d'itinérance.